

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 13 avril 2010 à 19h30.**

Sont absents à cette séance :

Maire      Monsieur Herman Bolduc  
Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne  
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit  
comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par la loi aux  
membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la  
séance.

Je, Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, été avisé,  
par téléphone, de l'absence, à la présente séance, de madame Johanne  
Gilbert Roy et de messieurs Luc Poulin, Alain Champagne et Martin  
Mathieu.

Devant l'information, j'ai transmis ou transmettrai à tous les membres  
du conseil, un avis spécial ajournant la présente séance au 22 avril  
19h30.

Je constate, ce 13 avril 2010, 19h30 qu'aucun membre du conseil  
n'est présent à la séance. La présente séance est ajournée au 22 avril  
2010 à 19h30. Il est 20h30.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.